

Villa Offices
913, avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES

A Bondues, le 31 janvier 2025

RAPPORT DE GESTION DU COMPARTIMENT LLM ACTIONS FRANCE
Année 2024
(Du 01/01/2024 au 31/12/2024)

Il est rappelé que **LLM ACTIONS FRANCE** est un compartiment de la SICAV LLM (RCS LILLE METROPOLE 843 904 707).

Au 31/12/2024, l'actif total du compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** s'élevait à 28 674 765,62 € soit une valeur de **131,29 €** pour chacune des 40 946,647 actions R et une valeur de **2 853,47 €** pour chacune des 8 165,006 actions SI.

Sur l'année 2024 (du 01/01/2024 au 31/12/2024), le compartiment affiche une performance de **-5,78%** pour les actions R et de **-4,54%** pour les actions SI. Sur cette même période, les indices boursiers (dividendes nets réinvestis) ont évolué dans les proportions suivantes : le CAC 40 NR enregistre une hausse de +0,17%, le CAC All Tradable NR baisse de -0,16%, le CAC Mid & Small 190 NR baisse de -3,59% et le CAC Small 90 NR baisse de -6,68%.

Il est rappelé qu'aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du compartiment. Toute comparaison à un éventuel indicateur de référence ne pourrait qu'induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Le compartiment est géré activement. Il est classé « Actions Françaises ».

Marche avant puis marche arrière

« Rien n'est moins sûr que l'incertain » disait Pierre DAC ; pourtant force est de constater que la succession de chocs, catastrophes, révolutions et conflits a envahi notre quotidien, laissant dans son sillage un vaste champ d'incertitudes. Le grand retour des manœuvres géopolitiques tous continents confondus a engendré de nombreuses retombées géo-économiques (plus ou moins heureuses, mais plutôt moins que plus). Les rapports de force sont devenus la norme et l'aléa la constante.

L'idée reçue que dans notre vieux pays rien de grave ne peut arriver car les institutions nous protègent (des crises politiques) est désormais obsolète. Le maigre acquis de stabilité, laborieusement construit depuis plusieurs années, a volé en éclat à l'issue d'une « *abracadabrantique* » dissolution de l'Assemblée Nationale en juin dernier. Il en ressort une année fractionnée en deux temps : l'avant où tout semblait -à peu près- en marche, et l'après où tout s'est arrêté. Entre deux, une bulle olympique salvatrice pour toute une nation désorientée.

Les retombées financières et boursières sont explicites : alors que l'ensemble des bourses européennes se sont bien tenues sur la période, la Place parisienne a encaissé le coup pour terminer dernière de sa classe. Quant au marché américain, il est sous anabolisant technologique et les principaux acteurs de sa vie économique et politique sont résolument décomplexés.

Actualités et performance de LLM ACTIONS FRANCE en 2024 :

Inutile de cacher notre déception quant à la performance annuelle 2024 de **LLM ACTIONS FRANCE**. Terminer un exercice sur un résultat négatif n'est pas satisfaisant même si l'on peut toujours relativiser cette performance par un contexte peu porteur. Traditionnellement orienté vers les entreprises familiales, petites ou grandes, la SICAV a connu des fortunes diverses selon les secteurs et les thématiques. Petit retour sur les vents porteurs et adverses de l'année 2024 :

Rotation sectorielle et retour de manivelle

- i) Contrairement aux années post-covid le secteur du luxe a enregistré un atterrissage plus ou moins violent selon les groupes et les marques. Le ralentissement de la demande aux Etats-Unis et l'absence de reprise en Chine expliquent en partie ces tendances. Le repli de -12% du cours du n°1 mondial du luxe LVMH a entraîné celui de son principal actionnaire CHRISTIAN DIOR dans les mêmes proportions. Quant à l'étoile HERMES, elle continue de briller de 1 000 feux avec une nouvelle appréciation de son cours de bourse sur l'exercice. Dans ce contexte, nous avons pu alléger les ¾ de notre ligne de CHRISTIAN DIOR dans de bonnes conditions et avons cédé le solde de nos actions HERMES après un parcours boursier exceptionnel. Plus de peur que de mal pour le portefeuille.
- ii) Le secteur des biens de consommation discrétionnaire a connu l'une de ses plus mauvaises performances boursières de la décennie. L'OREAL enregistre une baisse marquée sur la période (-23%) pénalisée par un taux de croissance affaibli. Quant à REMY COINTREAU, victime collatérale de manœuvres protectionnistes entre la Chine et l'Europe, on peut facilement parler d'ivresse des profondeurs avec un cours de bourse divisé par 2 en 12 mois. Autant notre ligne de L'OREAL a pu être cédée dans des bonnes conditions, autant celle de REMY COINTREAU a pesé significativement sur la performance globale du portefeuille.

Trajectoire opposée

- i) Dans la famille DASSAULT, je demande l'avion ! Principal contributeur à la performance de l'exercice 2024, DASSAULT AVIATION (+12%) a poursuivi son envol boursier sans turbulences. Le groupe a enregistré de nombreux succès commerciaux (un carnet de commandes du Rafale plein pour les 10 prochaines années) et le lancement des nouveaux Falcon (6X et bientôt 10X) est prometteur. Le groupe bénéficie également de la très bonne santé de THALES dont il détient 26%. Enfin, sa confortable trésorerie lui apporte sécurité et généreux résultats financiers.

- ii) A l'inverse, le parcours boursier de DASSAULT SYSTEMES nous a fortement impacté sur la période avec un titre en repli de -24%. Le groupe a été lourdement sanctionné après avoir revu à la baisse ses projections d'activité pour l'exercice en cours. Le moindre écart par rapport aux prévisions ne pardonne pas.

Petites et moyennes valeurs toujours à la peine ... et quelques bonnes surprises

- i) Malgré un bon début d'année, le compartiment des PME cotées a souffert d'une désaffection accrue depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale. L'atonie du secteur du BTP/construction a pesé sur le négociant grenoblois de matériaux SAMSE (-24%). LECTRA (-15%) recule dans environnement plus compliqué pour ses principaux donneurs d'ordres (mode & luxe, automobile et ameublement). Enfin, PEUGEOT INVEST s'est vivement replié (-24%), dans la roue de son principal actif STELLANTIS dont le cours a été divisé par deux sur la période.
- ii) A l'inverse, soulignons les très beaux parcours de TF1 (+10%) et de GROUPE SFPI (+10%), ainsi que le retour en grâce de GUERBET (+46,5% entre le 1^{er} janvier 2024 et notre prix de vente moyen). Notons ici que le groupe BOUYGUES s'est régulièrement renforcé dans le capital de TF1 au cours de l'année.

Actualité soutenue sur le front des opérations capitalistiques

- i) *Les Offres Publiques.* La première concerne ESKER, une pépite lyonnaise spécialisée dans la digitalisation des factures et des paiements. Des fonds d'investissements associés aux managers ont lancé une OPA valorisant la société à 1,6 milliard d'€. Principal contributeur à la performance du portefeuille, le titre affiche un gain de 64% sur l'année. La 2^{ème} opération concerne la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE dont le principal actionnaire, le groupe hispanique COLONIAL souhaite sortir sa filiale française de la cote. Le titre progresse de 14% sur l'année ; les conditions définitives de l'offre ne sont pas encore connues à ce stade.
- ii) *Les rachats d'actions.* Mêmes acteurs que l'année dernière : en retrouve BOLLORE (annulation de 5% du capital puis de nouveaux rachats de titres en bourse en autocontrôle), DASSAULT AVIATION (annulation de 2,30% du capital suivie de nouveaux rachats de titres en autocontrôle) et SAINT-JEAN (annulation de 4,50% du capital suivie de nouveaux rachats de titres en autocontrôle).
- iii) *Les scissions & divers.* L'éclatement de VIVENDI en quatre entités la 16 décembre 2024 n'a, pour le moment, pas séduit les investisseurs avec un premier résultat plutôt négatif (baisse de la valorisation du groupe). Dans cette galaxie (BOLLORE/VIVENDI) en mouvement, notons la belle performance de LAGARDERE GROUPE (+14%) dont le capital est actuellement grignoté par VIVENDI mais détenu désormais majoritairement par LOUIS HACHETTE GROUPE.

Les principaux contributeurs à la performance réalisée en 2024 sont ainsi :

- ESKER : + 1,26%,
- DASSAULT AVIATION : + 0,61%,
- GUERBET : + 0,51%,
- TF1 GROUPE : + 0,49%,
- LAGARDERE : + 0,32%.

A l'inverse, les principales contributions négatives ont été :

- DASSAULT SYSTEMES : - 1,47%,
- REMY-COINTREAU : - 1,21%,
- PEUGEOT INVEST : - 0,88%,
- SAMSE : - 0,84%,
- LECTRA : - 0,50%.

Parmi les principales satisfactions de cette année (performances supérieures à +10%), on relèvera :

- ESKER : + 63,50%,
- GUERBET : + 46,51% (entre le 1/1/2024 et notre prix de vente moyen),
- FONCIERE LYONNAISE : + 14,33%,
- LAGARDERE : + 13,98%,
- DASSAULT AVIATION : + 11,93%,

A l'inverse, le portefeuille a enregistré des contre-performances (performances inférieures à -20%) sur les titres suivants :

- REMY COINTREAU : - 47,48%,
- BOIRON : - 30,01%,
- PEUGEOT INVEST : - 26,58%,
- SAMSE : - 23,76%,
- DASSAULT SYSTEMES : - 23,76%,

Sauf mention contraire, les performances mentionnées ci-dessus correspondent aux performances du titre en bourse (dividendes inclus) sur la période et peuvent différer de leur contribution effective à la performance du compartiment en fonction des opérations du gérant.

Commentaires sur la gestion :

La stratégie de gestion du compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** est décrite dans le DIC PRIPPS.

Au cours de la période écoulée, nous avons poursuivi notre travail de sélection et de concentration du portefeuille sur une trentaine de lignes.

- i) Les sorties : nous avons cédé l'intégralité de notre participation dans le groupe ESKER, celui-ci faisant l'objet d'une Offre Publique d'Achat avec un seuil de caducité fixé par les initiateurs de l'offre à 60% du capital. Nous avons préféré prendre l'acquis plutôt que le risque de se retrouver avec un retour des titres (et du cours de bourse) en cas d'échec de l'offre. Nous avons également profité du retour à meilleure fortune de GUERBET pour céder le solde de notre ligne.

Nous avons pris l'intégralité de nos bénéfices sur HERMES INTERNATIONAL après un parcours boursier exceptionnel. Enfin, nous avons cédé toutes nos actions BURELLE (holding de OPMOBILITY anciennement PLASTIC OMNIUM), OENEO et AUBAY.

- ii) Les entrées : nous comptons 4 nouvelles recrues avec GTT (leader mondial de la conception de cuves pour l'industrie du GNL), M6 (la petite chaîne...), RUBIS (distribution et production d'énergies) et PEUGEOT INVEST (holding diversifié de la famille PEUGEOT). Notons également le retour de QUADIENT (outils d'automatisation des flux de courriers/paiements) et d'EQUASENS (logiciels et applications dans l'univers de la pharmacie et de la santé) dans notre portefeuille. Ces nouvelles recrues totalisent 14,50% du portefeuille au 31 décembre 2024.

NEURONES	6,44%
BIOMERIEUX	6,32%
GERARD PERRIER INDUSTRIES	6,26%
DASSAULT AVIATION	6,12%
TF1 GROUPE	5,36%
DASSAULT SYSTEMES	5,26%
BOLLORE	4,76%
AIR LIQUIDE	4,05%
NRJ GROUP	3,27%
SAMSE	3,21%

Nos 10 premières lignes au 31 décembre 2024

- iii) Les renforcements : nous avons complété les lignes de certaines de nos convictions telles que ROBERTET, AUREA, BAIKOWSKI et REMY COINTREAU.
- iv) Les allègements : nous avons allégé certaines de nos positions telles que CHRISTIAN DIOR, BIOMERIEUX, AIR LIQUIDE, EXEL INDUSTRIES, FONCIERE LYONNAISE, SFPI GROUP et NEURONES.
- v) Des allers et retours ont été effectués sur BOIRON, BOLLORE, COMPAGNIE DE L'ODET, LAGARDERE GROUP, LECTRA, L'OREAL, NRJ GROUP, PERNOD RICARD, GERARD PERRIER, SAMSE, TF1 GROUP et VIVENDI.

Rappelons ici que le portefeuille du compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** est structuré en trois blocs stratégiques visant une création de valeur dans le temps.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet www.llm-associes.fr, rubrique stratégie d'investissement.

PILIER NATIONAUX	37,27%	Répartition par bloc au 31 décembre 2024
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	48,34%	
SITUATIONS SPECIALES - CAPITAL DEVELOPPEMENT COTE	9,91%	
TRESORERIE	4,48%	

Que nous a appris 2024 ?

- La dimension « *politique* » a vu sa présence, son poids et son impact augmenter considérablement dans l'équation économique et financière. Elle est visible sur un plan national (taxations, contraintes réglementaires, injonctions sociétales) et international (barrières douanières, boycott à des fins géopolitiques). Cette composante accroît la volatilité des marchés actions.
- La place parisienne a particulièrement souffert de cet environnement en affichant une médiocre performance sur l'année dans le sillage d'une dissolution destructrice de confiance.
- Le compartiment des « petites & moyennes valeurs » s'est de nouveau distingué par une contreperformance notable. Il en ressort une décote historique (depuis 15 ans d'après Oddo-BHF) par rapport aux grandes capitalisations.
- Ce contexte de contreperformance et de valorisations basses a incité de nombreux acteurs (industriels, financiers, familles) à initier des opérations de retrait de cote avec des primes significatives (38% en moyenne d'après Oddo-BHF).

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

- Bien que boudées pour des raisons de mode, de momentum voire de dépit, les actions françaises apparaissent à nos yeux toujours aussi attrayantes.
- Les entreprises s'adaptent sans relâche à cet environnement instable en innovant, en investissant et regardant l'avenir avec pragmatisme.
- Les niveaux de valorisation offerts actuellement constituent des opportunités d'investir à très bon prix dans des entreprises de qualité premium. Le compartiment des PME françaises cotées (CAC Small NR) se valorise à peine 10 fois les résultats estimés pour 2025 alors qu'il se valorise plus de 18 fois pour le MSCI Small Index (indice mondial des petites valeurs). Si l'on compare les « petites & moyennes valeurs » avec les grandes capitalisations françaises, l'écart de valorisation atteint les mêmes ordres de grandeur : 17,50 fois les bénéfices estimés 2025 pour les grandes valeurs vs 10 fois pour les petites valeurs (source : Oddo-BHF).



- Cet environnement favorise également les opérations capitalistiques de tout type (OPA, OPE, fusion, scission, OPR) avec des primes significatives à la clé pour l'actionnaire patient. Ces opérations répondent à des logiques
 - o industrielles (regroupements),
 - o réglementaires (poids et coûts liés à la cotation de plus en plus difficile à supporter),
 - o patrimoniales (succession à mettre en place),
 - o financières (Private Equity),
 - o ou tout simplement par pur opportunisme compte tenu des niveaux de valorisation très faibles.

Une partie importante du portefeuille de **LLM ACTIONS FRANCE** est constitué de cibles de choix pour ces opérations structurantes.

- Nous regardons également au-delà de nos frontières (Union Européenne, Suisse) dans notre quête d'entreprises de qualité avec les mêmes filtres que ceux adoptés pour nos chères ETI françaises.

Nous poursuivons avec toujours le même enthousiasme notre quête de « *belles histoires boursières* ». Nous consacrons le temps nécessaire pour écouter, questionner nos interlocuteurs qu'ils soient chefs d'entreprise, prestataires de services, clients ou fournisseurs. Nous sommes résolument tournés vers l'entreprise.

Rappelons également que notre approche veille à mesurer au plus juste la composante « *risque* » de tous les dossiers d'investissements étudiés. Car si la rentabilité est le plus souvent espérée, le risque, lui, est certain.

Les risques dans l'équation ?

Le risque central de l'investisseur est de perdre tout ou partie de son capital. Les exemples historiques et récents rappellent constamment cette réalité.

Nous avons créé un outil interne (maison) dédié à la mesure des risques de chacune des sociétés de notre portefeuille au travers de 24 critères qualitatifs et quantitatifs. Il affine encore un peu plus la lecture du risque pour nos investissements.

Rappelons ici nos trois pré-déterminants dans la sélection de nos investissements dans les entreprises :

- Une structure financière saine ;
- Un alignement des intérêts (avec les dirigeants, les familles et les autres actionnaires) ;
- Une communication financière fiable.

En période de renchérissement du prix de l'argent (hausse des taux d'intérêts sur fond d'inflation mondiale), la structure financière des entreprises retrouve plus que jamais une importance centrale voire capitale (1^{er} pilier de notre analyse).

Les 2/3 des entreprises de notre portefeuille n'ont aucune dette financière nette. Ces entreprises n'ont aucun sujet de refinancement dans leur agenda, ni de charges financières croissantes à supporter. Elles conservent par ailleurs toute la liberté d'initier les développements (investissements, acquisitions) qui leur apparaîtraient pertinents. Elles reçoivent également des intérêts financiers sur le placement de leur trésorerie.



LLM & Associés

Maison d'investisseurs

Ce temps passé dans le monde réel nous permet également de porter un regard serein sur nos décisions d'investissement ou de désinvestissement en s'affranchissant du bruit ambiant et en faisant la part des choses entre la valeur boursière d'une société et son prix. Ce qui finalement permet de faire la part entre les rêves des uns et la réalité.

Au 31/12/2024, le compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** est investi en actions à hauteur de 95,52% sur 34 lignes directes. La part des actifs éligibles au PEA (actions & OPCVM éligibles) est de 93,37% (minimum à 75% à respecter). Le compartiment est resté investi en permanence à plus de 90% en actions durant l'année 2024.

Méthode de calcul du risque global :

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Politique de couverture mise en œuvre durant l'exercice :

En 2024, le compartiment n'a pas fait l'objet d'une politique de couverture incluant l'utilisation de produits dérivés.

Politique d'exercice des droits de vote :

Conformément aux exigences de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, le compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** applique la politique d'engagement actionnarial de la société de gestion LLM & ASSOCIES (disponible sur www.llm-associes.fr).

Le compartiment a voté (en présentiel, par procuration ou par correspondance) aux Assemblées Générales suivantes : Exel Industries, Société Foncière Lyonnaise, TF1, Christian Dior, L'Oréal, Lagardère, Lectra, Vivendi, Air Liquide, Hermès International, NRJ Group, Dassault Aviation, Bolloré, Dassault Systèmes, Biomérieux, Samse, Peugeot Invest, Baikowski, Neurones, Gérard Perrier, Rubis, GTT, Robertet, Compagnie de l'Odet, Groupe SFPI, Esker, Saint Jean Groupe, Auréa, Rémy Cointreau, Oenéo, Vivendi.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

La notation des intermédiaires est établie chaque semestre par les gérants de portefeuilles qui évaluent sur la base des critères suivants :

- Coût de l'exécution,
- Qualité de l'exécution,
- Accès à des blocs de titres,
- Qualité du back office,
- Disponibilité et réactivité,
- Qualité des conseils et de la recherche,
- Marketing (organisation d'événements).

Les modifications qui sont apportées ainsi que les changements d'intermédiaires qui en résultent sont portés à la connaissance du contrôleur interne.

Rémunération de la société de gestion et politique de rémunération :

Les rémunérations de la société de gestion pour la gestion du compartiment comportent des frais de gestion fixes (1,95% TTC par an de l'actif net des actions R et 0,65% TTC par an de l'actif net des actions SI). Il n'y a pas de commission de surperformance ni commission de mouvement à la charge du compartiment.

Les modalités de calculs de ces frais sont présentées dans le Prospectus.

La politique de rémunération de LLM & ASSOCIES vise à encadrer les rémunérations de certains collaborateurs :

- Les preneurs de risques (gérant),
- Les personnes impliquées dans la relation commerciale et qui pourraient de part une situation de conflit d'intérêts être amenées à agir d'une manière contraire à l'intérêt du client.

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de LLM & ASSOCIES, ne sont pas basées sur les performances des compartiments. Leur système de rémunération est fixe : aucun bonus, ni octroi d'actions des compartiments relatif aux performances.

Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

Les gérants financiers sont tous actionnaires de LLM & ASSOCIES, par conséquent ils perçoivent des dividendes en proportion de leur participation dans le capital de la société.

LLM & Associés ne prend pas en compte les risques de durabilité dans sa politique de rémunération.

Le président de LLM & ASSOCIES vérifie au moins une fois par an et examine la mise en œuvre de la politique de rémunération et sa conformité avec les textes réglementaires.

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Durant l'année 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par LLM & ASSOCIES à l'ensemble de son personnel s'est élevé à 88.429,64 euros bruts. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 88.429,64 euros bruts.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées sur l'exercice : 0 euros bruts, conformément à la politique de rémunération, les rémunérations variables ne prennent pas en compte les performances des compartiments et portefeuilles gérés.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Preneurs de risque : 55.440 euros brut ;
- Non-preneurs de risque : 32.989,64 euros brut.

Modalité de prise en compte des critères ESG :

Le process d'investissement n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance (critères ESG). Le compartiment se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité. Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du compartiment.

Notre approche extra-financière est prioritairement réalisée en interne, sur le terrain, sans intermédiaire avec notre propre appréciation de l'entreprise et des dirigeants qui l'animent.

Aussi, le compartiment ne peut pas communiquer de façon centrale ou réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Niveau de l'indicateur de risque :

A la fin de la période, l'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRI) se situe à un niveau de 4. Pour mémoire, le niveau 1 correspond au niveau de risque le plus faible et le niveau 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Rappel des principaux risques du compartiment :

Le compartiment n'offre pas de garantie ou de protection.

- Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

- Risque actions :

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- Risque lié à la détention de petites valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le compartiment peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer de fortes variations de la valeur liquidative.

Gestion des risques liés aux activités :

Conformément aux dispositions de l'Article 9 de la directive AIFM et articles 12 à 15 du Règlement européen du 19 décembre 2012, pour couvrir ses risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposé la société de Gestion LLM & ASSOCIES dans le cadre ses activités, la Société dispose :

- D'une part, de fonds propres très supérieurs aux minimas exigés par la réglementation,
- D'autre part, d'une assurance responsabilité civile dans la limite de 500.000 euros. Sur les trois dernières années, LLM & ASSOCIES n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.

Avertissement sur les performances :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le DIC PRIPPS (Packaged Retail and Insurance-based Investment Products) du compartiment LLM ACTIONS FRANCE est à votre disposition au siège social de la société et sur le site internet de LLM & ASSOCIES (www.llm-associes.fr)

Pour le compartiment LLM ACTIONS FRANCE,
LLM & Associés SAS, Président de la SICAV,
Représentée par Jean-Pierre LÉVEILLÉ et Xavier MAUPIN.